

Conseil Municipal du 15 Janvier 2015

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie

le jeudi 15 janvier 2015 à 15 H 00.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Présentation et validation du rapport N°1 concernant la phase 1 de l'étude sur le centre éco mythologique dans l'enceinte du château
- Demande de subventions suite aux intempéries de novembre 2014
- Questions diverses.

Présents : J-P.DELORD, V.BIBBEAU, M.CASSETTO, S.BENARD, C.CASTILLO, M.TRICOIRE, G.CROS, Y.ROULLAUD, P.LESGOURGUES.

Absents et accusés : C.FREUND, C.DEMARCY

Séance ouverte à 15h00

en présence de Mr Jean Pierre MONTEILS et de Mme Elisabeth HAUWY de la société TER 3.

1 - Présentation par la société TER 3 du rapport concernant la phase 1 de l'étude de faisabilité d'un Centre Touristique de Pleine Nature et des Mythologies Pyrénéennes au château.

- Objectifs recherchés :
 - Créer un outil de production touristique et d'animation innovant,
 - Attirer une nouvelle clientèle
 - et développer l'augmentation spontanée de visites.
- Méthode :
Plusieurs phases :
 - Faisabilité du projet (concept),
 - Faisabilité foncière, technique, juridique structurelle et financière.
- Les points faibles et les points forts du projet ont été énumérés tout comme les menaces et les opportunités relevées tant sur le site que dans la définition du projet.
- Identification des clientèles possibles (difficilement chiffrables aujourd'hui)
- Motivations:
 - (et/ou) sportive, ludique, naturiste, hédoniste, esthétique, ésotérique, spiritualiste, religieuse.
- Attente touristiques qui différencierait avec les autres sites concurrents
 - A minima : Accueil, information et services
 - Originalité, positionnement singulier, tout en s'intégrant dans un ensemble de destinations touristiques voisines (Châteaux cathares, Fontaine d'eau salée, Gorges de Galamus, Rennes le Château,...).
- Contexte concurrentiel :
 - Catharisme, (Puivert, Arques, sentier cathare),
 - Paléontologie (Espéraza),

- Étrange et mystère (Rennes le Château),
 - Fontaine d'eau salée (non encore développée mais en devenir).
- Enjeux :
- drainage touristique,
 - développement économique,
 - organisation locale du tourisme,
 - diversification spatiale (développement artistique et culturelle)
 - filière écotourisme - zones PNR, ENS, Natura 2000, Pic (notoriété internationale)
- Conditions à réunir pour réussite du projet :
- Prise en compte politique de la réalité touristique,
 - Coproduction du projet - Portage politique auprès des Collectivités (Pouvoirs publics) et acteurs économiques locaux,
 - Structure pérenne de pilotage.
- Préalables :
- Dimension du projet,
 - Portage (la Communauté de Commune du Pays de Couiza n'ayant pas la compétence touristique, n'est pas intéressé pour porter le projet),
 - Émergence du Parc Naturel Régional (PNR) pour assurer une destination touristique,
 - Implication du Département de l'Aude (inscription dans les préoccupations touristiques),
 - Prise en compte du classement du secteur(cf la loi paysages-1930) en Grand Site de France.
- Forces à retenir :
- Créer un projet original,
 - Lier le projet aux initiatives naturalistes et environnementales,
 - Considérer avec grande attention les implications du projet sur les conditions de vie des habitants de Bugarach,
 - Prendre en compte la problématique de l'isolation du village et l'éloignement des départs pour le Pic (en déduire les mesures et aménagements à faire),
 - Informer de manière continue la population et expliquer, former les personnes à ce que peut être un développement touristique intelligent, profitable et raisonné.
- Imaginer une offre nouvelle :
- Créer une stratégie de l'offre basée sur le territoire,
 - Séduire la clientèle existante et en attirer de nouvelles.

Le Centre de Tourisme de Pleine Nature et des mythologies Pyrénéennes renommé (pour plus de facilités) par le néologisme centre éco mythologique se voudra un endroit où l'on ne dissociera pas les mythes de la Nature de la nature des mythes.

Dans l'étude présentée par le cabinet TER 3, le projet fait apparaitre 4 axes à développer :

- Le château,
- Aménagement des extérieurs du village (Lac, Observatoire des rapaces, sentiers de randonnées, ...),
- Un programme d'animations basé sur les compétences extérieures (LPO, ONF, conférenciers, universitaires,...)
- Événementiels (par exemple un Festival éco mythologique liant Land Art, musiques, contes, ...) qui seraient uniques sur le territoire.

Conseil Municipal du 15 Janvier 2015

- Un lieu central, le château et 3 espaces distincts :
 - Zone géologique (les Pyrénées),
 - Zone symbolique ou mythologique,
 - Zone d'expositions et une boutique.

Les phases de l'étude, outre cette 1ère étape, feront remonter les besoins financiers, techniques et organisationnels.

Après la présentation du rapport, une discussion est engagée autour du projet et appelle les remarques suivantes :

- La crainte quant à l'ésotérisme et la notion de mythologies déformée par le prisme de la culture et des croyances est soulevée.
Il est indispensable de démystifier le mythe.
La difficulté de faire comprendre le concept du projet doit faire l'objet d'explications simples et rationnelles.
- La présence dans le rapport de l'idée de faire payer aux touristes et visiteurs l'accès au Pic choque les conseillers, unanimement ils se prononcent contre cette proposition.
- De même le lieu évoqué dans le rapport pour héberger le centre éco mythologique est le château. Il est rappelé que par décisions municipales depuis des années, le château est destiné en partie à la population (espace social).
L'occupation du château par le projet peut avoir les décisions municipales des implications directes. Or le site du château peut être utilisé en intégralité et non seulement le bâti actuel.

La 1ère phase de l'étude du projet de création d'un centre touristique maintenant dénommé éco mythologique est validée par le conseil municipal avec les remarques ci-dessus.

La phase 2 devra aborder les problématiques de portage, d'implantation, d'agencement, de budgétisation (investissements et fonctionnement) en "grande masse" et des échéances de réalisation possibles.

La discussion se poursuit en vue de préparer la réunion publique qui suit immédiatement le conseil municipal (prévue à 18 heures) et qui a pour objet de présenter à la population de Bugarach le projet tel que les conseillers viennent d'en définir les contours au vue du rapport soumis par le cabinet TER 3 qui lui en fera la synthèse.

La séance est levée à 17h50 avec la remarque suivante: les points 2 et 3 de l'ordre du jour n'ayant pu être abordés, une nouvelle session sera très rapidement planifiée afin de les traiter.

Signé par le secrétaire de séance :
Philippe LESGOURGUES